

AVIS DE CONCOURS

	Centre organisateur		
Centre de Gestion des Côtes d'Armor	 Centre de Gestion du Finistère	Centre de Gestion d'Ille et Vilaine	Centre de Gestion du Morbihan

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère (CDG29) ouvre et organise, au titre de l'année 2021, pour les collectivités et établissements publics territoriaux des Côtes d'Armor, du Finistère, d'Ille Et Vilaine et du Morbihan

CONCOURS D'ACCÈS AU GRADE DE RÉDACTEUR TERRITORIAL Filière administrative - Catégorie B

Nombre de postes : ainsi répartis :

Concours externe	Concours interne	3 ^{ème} concours	Total
47	50	3	100

Dates et lieux des épreuves :

Epreuves écrites d'admissibilité : **jeudi 14 octobre 2021** dans les Côtes d'Armor (22), le Finistère (29) et le Morbihan (56).

Epreuves orales d'admission : **à partir de janvier 2022** dans le Finistère (29).

Conditions d'accès :

■ **CONCOURS EXTERNE** :

Ouvert aux candidats titulaires d'un baccalauréat de l'enseignement secondaire ou d'un diplôme homologué au niveau 4 (anciennement IV), ou d'une qualification reconnue comme équivalente dans les conditions fixées par le décret du 13 février 2007.

A titre dérogatoire aux conditions de diplômes exigées par les statuts, le concours externe est ouvert aux pères ou mères de famille d'au moins trois enfants, aux sportifs de haut niveau, aux possesseurs d'une équivalence de diplôme délivrée selon les modalités définies par le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 modifié et produite au plus tard le premier jour des épreuves, soit le 14 octobre 2021.

■ **CONCOURS INTERNE** :

Ouvert aux fonctionnaires et agents publics des collectivités territoriales, de l'Etat, des établissements publics qui en dépendent, y compris ceux de la fonction publique hospitalière (article 2 de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986), aux militaires ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale à la date de clôture des inscriptions (soit le 22 avril 2021), comptant au moins quatre ans de services publics au 1^{er} janvier 2021.

Ce concours est également ouvert aux candidats justifiant de quatre ans de services auprès d'une administration, un organisme ou un établissement d'un Etat membre de la Communauté européenne ou d'un

Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen autre que la France dont les missions sont comparables à celles des administrations et des établissements publics dans lesquels les fonctionnaires civils exercent leurs fonctions, et qui ont, le cas échéant, reçu dans l'un de ces Etats une formation équivalente à celle requise par les statuts particuliers pour l'accès aux cadres d'emplois considérés (article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984).

Les candidats doivent être en position d'activité à la date de clôture des inscriptions (soit le 22 avril 2021).

■ TROISIEME CONCOURS :

Ouvert aux candidats justifiants, au 1^{er} janvier 2021, de l'exercice pendant quatre ans au moins :

- Soit d'une ou plusieurs activités professionnelles privées, **quelle qu'en soit la nature** ;
- Soit d'un ou de plusieurs mandats de membre d'une assemblée élue d'une collectivité territoriale ;
- Soit d'une ou de plusieurs activités accomplies en qualité de responsable, **y compris bénévole**, d'une association.
- Par dérogation, les activités syndicales des candidats bénéficiant d'une décharge d'activité de services ou mis à disposition d'une organisation syndicale sont prises en compte.

Nature des épreuves :

Consulter la brochure d'information sur le site www.cdg29.bzh, dans la partie préinscription en ligne ou contacter le service concours-examens du CDG29 pour plus d'informations.

Période et modalités d'inscription :

→ **RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 09 mars 2021 au 14 avril 2021 inclus auprès du CDG29 :**

- **par préinscription sur le site Internet : www.cdg29.bzh**, minuit, heure métropole, dernier délai.

A la fin de la préinscription, le candidat doit imprimer son dossier et le compléter.

Une borne d'accès internet est disponible au CDG29 pour effectuer la préinscription.

En cas de difficultés d'accès, contacter le Centre de Gestion du Finistère au 02.98.64.11.30.

- **par voie postale** : sur demande écrite individuelle, accompagnée d'une enveloppe affranchie pour l'envoi jusqu'à 100 g d'une lettre et libellée aux nom et adresse du demandeur,

→ **RETOUR DES DOSSIERS D'INSCRIPTION : du 09 mars 2021 au 22 avril 2021 inclus auprès du CDG29 :**

- **par voie postale** (le cachet de la Poste ou d'un autre prestataire faisant foi),

- **à l'accueil** du Centre de Gestion du Finistère, jusqu'à 17 H 00, dernier délai.

L'inscription via Internet effectuée par un candidat ne sera validée qu'à réception du dossier d'inscription imprimé par le candidat, accompagné des pièces justificatives.

L'inscription devra être effectuée sur le dossier original délivré par le CDG29 ou téléchargé sur le site www.cdg29.bzh.

Tout dossier d'inscription, posté ou déposé, même dans les délais, insuffisamment affranchi, faxé ou transmis par message électronique, photocopié ou recopié sera considéré comme non conforme et refusé. De même que tout dossier présentant un défaut d'adressage.

En cas de dépôt dans un bureau de poste, bien vérifier que l'enveloppe contenant votre dossier d'inscription sera oblitérée avant la date limite de dépôt des dossiers. Il est vivement recommandé de ne pas attendre les derniers jours pour s'inscrire.

Le CDG29 se réserve la possibilité de modifier les dates et lieux communiqués.

**CDG29 - Service Concours - 7 boulevard du Finistère - 29000 QUIMPER - ☎ : 02 98 64 11 30
Adresse mail : concours@cdg29.bzh - Site internet : www.cdg29.bzh**